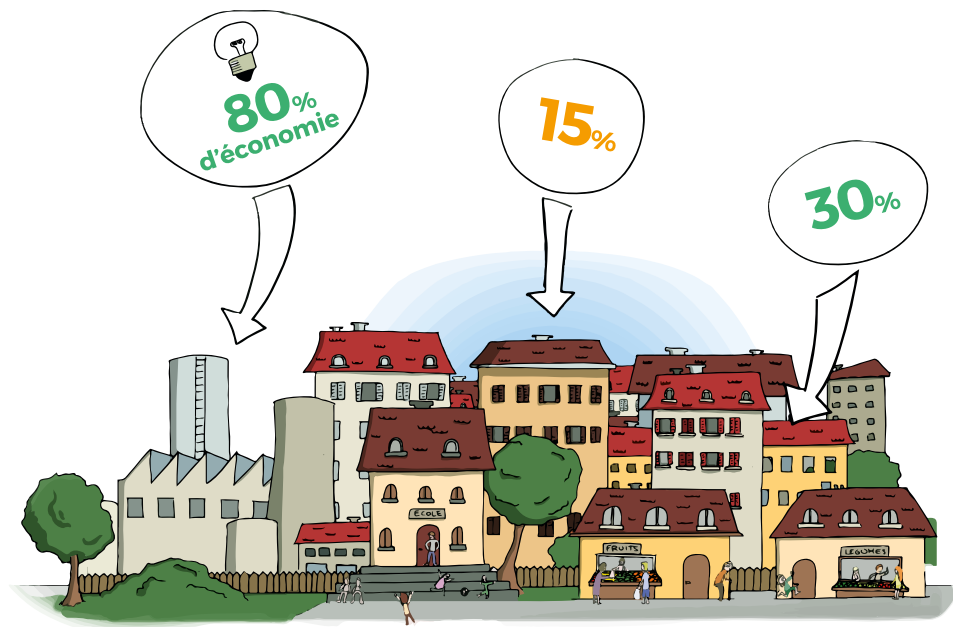


RÉNOVEZ votre **ÉCLAIRAGE** et **PROFITEZ** d'une **PRIME** aux économies d'énergie!

L'**ÉCLAIRAGE** représente aujourd'hui
15% de la **CONSOMMATION**
D'ÉLECTRICITÉ en Suisse.

Une **CONCEPTION MODERNE** peut vous
faire **ÉCONOMISER JUSQU'À 80%** sur
votre consommation liée à l'**ÉCLAIRAGE**.



Avec **ÉCLAIRAGE PERFORMANT**,
rénovez votre éclairage, bénéficiez d'une
prime et **RÉDUISEZ DURABLEMENT**
votre **FACTURE D'ÉLECTRICITÉ!**

ENTREPRISE, RÉGIE IMMOBILIÈRE, COLLECTIVITÉ PUBLIQUE

Eclairage Performant est un programme qui vous encourage à rénover vos installations d'éclairage pour diminuer votre consommation d'électricité en vous proposant une prime aux économies d'énergie ainsi qu'un audit éclairage complet à prix préférentiel.

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE LA PRIME AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE?

Rendez-vous sur l'outil en ligne **Eclairage Performant** et simulez votre projet. Vous pouvez ainsi dans un premier temps connaître votre potentiel d'économie d'énergie.

À la suite de cette estimation, si vous décidez de rénover votre éclairage, vous pouvez déposer votre demande de prime sur la même plateforme.

Certains installateurs-électriciens sont familiers avec la démarche **Eclairage Performant** et sont habilités à vous aider à établir la simulation du projet et la demande en ligne.

ACCÈS À L'OUTIL EN LIGNE ÉCLAIRAGE PERFORMANT: outils.equiwatt.ch

DÉMARCHE DIRECTE

PRIME AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

MOYENS CONSOMMATEURS (inférieurs à 500 MWh/an)

20 ct

par kWh/an économisé

GRANDS CONSOMMATEURS (supérieure à 500 MWh/an)

10 ct

par kWh/an économisé

La prime aux économies d'énergie est plafonnée à 50% de l'investissement total des travaux, et est versée pour une économie minimale de 1000 kWh/an.

COMMENT FAIRE ?

- 1 Vous réalisez la simulation des économies d'énergie de votre projet et la demande de prime en ligne.
- 2 Votre installateur-électricien réalise les travaux.
- 3 Vous recevez la prime.

Prime jusqu'à

50%
du coût
des travaux

VOUS SOUHAITEZ AU PRÉALABLE RÉALISER L'AUDIT DE VOS INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE?

En plus de la prime aux économies d'énergie, vous avez la possibilité de solliciter auprès d'**équiwatt** un accompagnement complet à prix très avantageux. Un auditeur partenaire établit alors l'audit de votre éclairage actuel et vous propose des variantes de rénovation. Il effectue pour vous le calcul des économies d'énergie et la demande de prime en ligne, et vous accompagne lors de la réception des travaux.

Jusqu'à
80%
d'économie
sur votre facture
pour l'éclairage

DÉMARCHE AVEC ACCOMPAGNEMENT COMPLET

PRIX PRÉFÉRENTIEL POUR L'AC- COMPAGNEMENT AVEC AUDIT

MOYENS CONSOMMATEURS

(entre 30 et 500 MWh/an)

CHF 300.-

par lieu de consommation

GRANDS CONSOMMATEURS

(supérieure à 500 MWh/an)

CHF 600.-

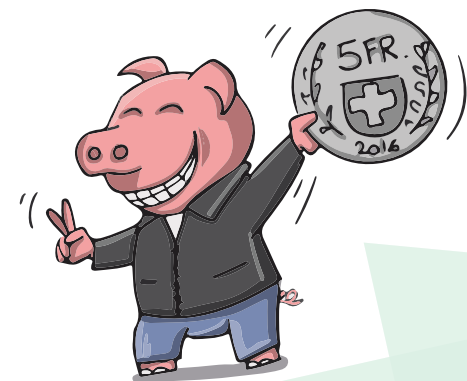
par lieu de consommation

Si le projet de rénovation est réalisé, ce coût vous est intégralement remboursé.

COMMENT FAIRE ?

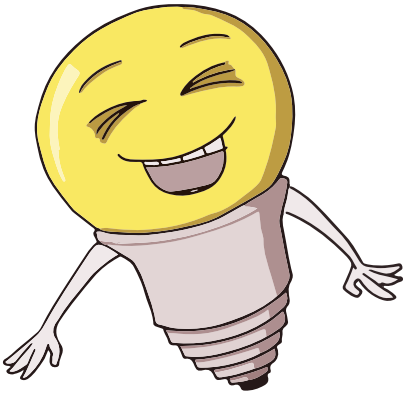
- 1 Vous sollicitez un accompagnement complet auprès d'**équiwatt**.
- 2 L'auditeur réalise le diagnostic de vos installations d'éclairage, vous propose un projet de rénovation, simule les économies d'énergie et réalise pour vous la demande de prime en ligne.
- 3 Votre installateur-électricien réalise les travaux.
- 4 Vous recevez la prime.

Un temps de **retour** sur
investissement
très **intéressant!**



VOS AVANTAGES

- 1 UNE AIDE FINANCIÈRE**
pour la réalisation de votre projet
- 2 UN ACCOMPAGNEMENT**
complet et sur mesure à prix préférentiel
- 3 UNE RÉDUCTION DURABLE**
de votre facture d'électricité



N'hésitez pas à
nous contacter,
nous sommes là pour
répondre à **VOS**
questions!

CONTACT

SERVICES INDUSTRIELS | EQUIWATT
Place Chauderon 23 | Case postale 7416 | 1002 Lausanne
T +41 21 315 83 83 | equiwatt@lausanne.ch
www.equiwatt.ch

ACCÈS OUTIL EN LIGNE

outils.equiwatt.ch